

Compte-rendu de la visite préparatoire du Projet LEONARDO Transfert of Innovation BIORECONSTRUCT



Photo du jeudi 13 janvier 2011 à Castelnaud la Chapelle

Les jeudi 13 et vendredi 14 janvier 2011 se sont déroulés chez EPIDOR une visite préparatoire au projet LEONARDO Transfert de l'Innovation BIORECONSTRUCT.

Présents :

Barbara DITTERICH d'Autriche

Ulla PANTSAR, Armi LEHTINEN, Saku SALONEN de Finlande

Mohamed OULIDI, Grzegorz SOLARZ de Pologne

Marie-Christine GALLINEAU, Josiane GUITOU, Monique ALBAREIL, Claire MALOINE de l'association APIE de Souillac, France

Frédéric EHRHARDT, Erwan GOUEZEC, Carole BRETON, Guy PUSTELNIK de EPIDOR, France

Nicolas TEFFO de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, France

Agathe KUHNEL du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, France

Dominique PREUX de l'Office International de l'eau, France

Jean-Philippe Marquié du Lycée Louis VICAT

Absents excusés :

Patrice JAUBERT de la Fédération du Lot des Associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, France

Philippe D'AGIER de la société IMERYS, France

Nuray TANIS de Turquie

Umberto LEPRI d'Italie

Jeudi 13 janvier :

Après l'accueil, le mot de bienvenu par EPIDOR, et les présentations orales, les présentations sur les buts et les activités du projet ont été réalisées.

Après le coffee break, tous les partenaires français présents se sont présentés. Jean-Philippe a présenté les absents.

Ensuite les européens présents se sont présentés.

Au retour du jardin de Marqueyssac, Jean-Philippe a présenté les résultats et a expliqué les Workpackages.

Vendredi 14 janvier :

On a continué la présentation des résultats, workpackages, budget, application form (version provisoire).

Après le repas, nous nous sommes dirigés vers la passe à poissons construite par les élèves du Lycée Louis VICAT et Laurent Fridrick à Saint Germain du Bel Air.

Presse : Un article paraîtra sur le journal Sud-Ouest à propos du jeudi.

L'article ci-après concerne le vendredi :

<http://www.ladepeche.fr/article/2011/01/17/991218-Saint-Germain-du-Bel-Air-Reunion-a-la-cabane-du-pecheur.html>

Saint-Germain-du-Bel-Air et sa région

Publié le 17/01/2011 03:51 | **LaDepeche.fr**

Saint-Germain-du-Bel-Air

Réunion à la cabane du pêcheur



Saint-Germain-du-Bel-Air. Réunion à la cabane du pêcheur

Jean-Philippe Marquié, professeur au lycée technique de Souillac, est venu en visite préparatoire, vendredi 14 janvier, accompagné de l'association APIE (Association Projets, Insertion, Emploi) et de 5 formateurs européens pour présenter, physiquement, son ouvrage de franchissement de seuil (remontée de rivière) pour la migration des poissons et les 12 caches de la rivière Céou à Saint Germain du Bel Air.

Echanges avec l'Europe

En 2007, en accord avec la Fédération départementale de pêche et Epidor (Établissement qui gère le bassin de la Dordogne), il en a été l'initiateur, le concepteur et le réalisateur, avec les

élèves de la classe de 1ère de génie civil du lycée technologique Louis Vicat de Souillac, qui les ont mis en place. Dans le cadre du projet Européen « Léonardo Da Vinci », qui facilite les échanges entre responsables de formations de différents pays, des formateurs de Pologne, Finlande et d'Autriche sont venus observer et analyser une problématique commune à leurs instituts. Mohamed Oulidi, formateur à la Zaklad Doskonalenia Zawodowego (Centre de formation professionnelle) de Kielce, en Pologne, nous a fait part du grand intérêt des participants et de la qualité de la collaboration avec Souillac. Josiane Guitou, présidente de l'association APIE à Souillac, partenaire de ce projet « Léonardo » a actuellement 11 salariés en insertion, encadrés par 3 chefs d'équipe.

Les prochains travaux prévus sur les affluents de la Dordogne seront réalisés par son association. Avant la fin de la visite, Jean-Philippe Marquié nous confiait : « Notre objectif est de faire un chantier d'insertion adulte et d'écrire à plusieurs mains, un manuel de bonnes pratiques au voisinage des zones humides, et des petites rivières, destiné aux maîtres d'œuvres. En 2015, la communauté européenne nous oblige à obéir à une directive précisant que tous les cours d'eau en Europe devront avoir atteint le bon état écologique. Nous œuvrons dans cette optique. »